

Solution pour le RCSV

Le liquidateur met le matricule 8 à la disposition de l'ASBL « Vert et jeune »

 Maître Pierre-Erik Delfrance, liquidateur de l'ASBL RCS Verviers, ne voulait pas trouver pour débâcher une solution permettant au club de démarquer la saison en D3B. Il avait fixé la deadline à 18 heures hier pour les candidats repreneurs et, passé cette heure, il a décidé de mettre le matricule 8 à la disposition de la toute nouvelle ASBL « Vert et jeune », constituée début juillet. Une première étape avant la cession de patrimoine qui doit se faire au plus tard le 31 mars 2016.

« La deadline de 18 heures est passée », écrit Maître Delfrance, liquidateur de l'ASBL RCS Verviers, lorsque nous le contacts ce vendredi en fin d'après-midi. « Je n'ai pas eu de nouvelle de la piste émergente alors que j'avais renvoyé un mail pour demander une réponse au plus tard à 18 heures ce vendredi.

Il s'agissait d'un agent américain qui se présentait comme étant le représentant d'intérêts asiatiques et j'avais transmis les documents comptables. Lors s'est pas manifesté.

Quant à la piste régionale, elle s'est revenue. « Par retour un mail ce vendredi, la personne m'a dit qu'elle n'allait pas plus loin avec aussi à contre-coupe. Il n'y a pas eu d'autre matière d'intérêt et le seul intérêt, c'est donc l'ASBL Vert et jeune que je rencontre la semaine prochaine pour signer les conventions. Le choix se justifie avec la reprise du championnat dans deux semaines et donc, il fallait trouver une solution et non pas, c'était de penser au matricule 8 de continuer à utiliser une équipe. »

Et d'insister sur un point important : « Je ne veux pas la matricule 8 faire avec la disposition de cette nouvelle entité. L'intégrateur appelle l'ASBL Verviers dont je gère la liqui-



dation, je suis en quelque sorte titulaire du matricule 8. Pour ce qui est d'alligner une équipe et d'organiser les événements, ce sont des choses deleguées par mes soins à l'ASBL Vert et jeune ». C'est dans situation promis que je ne peux immédiatement juger la fin de saison 2015/2016. »

La cession de matricule devra en effet se réaliser pour le 31 mars 2016 au plus tard. « Les sorties de l'ASBL au matricule dépendent de toute une série de règles, j'imagine que « Vert et jeune » se portera amieute; mais n'est jamais trop tard pour se manifester. Mais en attendant, C'est avec « Vert et jeune » que je vais fonctionner. »

Et cela, sur base d'une convention que les deux parties vont signer rapidement. Pour rappel, l'ASBL

Verviers a été constituée au lendemain de la liquidation volontaire de l'ASBL RCS Verviers, tout début juillet. On y retrouve 12 membres fondateurs, cinq de l'ex-ASBL (dont Philippe Collette et Gérard Warin), des politiques Maxime Degey, Alain Leonardi, des membres de l'ASBL Futurefoot et des nouveaux visages.

« Je fais également suivre tout cela à nos administrateurs, » poursuit Maître Delfrance. « C'est un soulagement, car cela permet d'avancer avec les conditions franches que j'ai mis au manuel officiel. »

« C'est un soulagement, car cela permet à l'équipe, premièrement, de travailler et d'assurer la reprise du matricule 8, » déclare Philippe Collette, secrétaire de la nouvelle ASBL et membre, le statut des cotisations régionales, le stade de Belinmont. « On va continuer à faire les cotisations régionales, » déclare Philippe Collette, secrétaire de la nouvelle ASBL et correspondant qualifié du club.

« On est déjà en pleine structuration du travail et on chargé petit à petit. Trois administrateurs, » affirme Philippe Collette, « qui font partie dans la cellule marketing. »

On commence aussi déjà à budgeter. Au niveau du fonctionnement, et on va former une cellule commerciale, c'est à faire avec les divers créanciers. J'ai une vision relativement précise de la situation, mais je veux un audit. Tout cela doit être ramené de manière plus précise, lorsque le liquidateur immédiat étant clarifié.

C'est une première étape de transition et non pas, c'était de penser au matricule 8 de continuer à utiliser une équipe. »

Et d'insister sur un point important : « Je ne veux pas la matricule 8 faire avec la disposition de cette nouvelle entité. L'intégrateur appelle l'ASBL Verviers dont je gère la liqui-

LA PISTE RÉGIONALE Elle s'est retirée

Hier, la piste régionale déçue toujours plus, a décidé de laisser tomber ses investigations. « Après réflexion, je décide de laisser faire d'autres personnes car le sujet était trop important, mes yeux et il y avait encore de très nombreuses interrogations car les chiffres étaient adresses à titre provisoire. Cependant, je me pose bien des questions sur la viabilité nouvelle ASBL ». Vert et jeune, car si Verviers désire venir sortir dans l'eau, il faudra vraiment trouver des investisseurs pour prendre le passif conséquent. » Selon nos bonnes informations, la dette du matricule 8 serait entre 400 et 500 000 euros. ■

AS C. DAEI

DU CÔTÉ DE L'ASBL « VERT ET JEUNE » « On sera candidat à la reprise du matricule 8 »

DU CÔTÉ DE L'ASBL « VERT ET JEUNE »
« On sera candidat à la reprise du matricule 8 »

« C'est un soulagement, car cela permet d'avancer avec les conditions régionales, le statut des cotisations régionales. Quant aux rôles de chaque Panamara, c'est Futurefoot qui devient l'ASBL. Il y a des interactions permanentes entre les deux, tout est lié », poursuit Philippe Collette, confirmant que la convention avec le liquidateur sera définitive. « On s'est distribué le travail, mais on n'a encore ni président, ni vice-président, ni trésorier, etc. »

Sur le plan sportif, au niveau du poste d'entraîneur des gardiens, il n'y a pas encore de fumée blanche. ■

Quid de la suite ? « On va analyser les dettes précédentes et on va réévaluer à négocier ces dettes. On a

au niveau du fonctionnement, l'ASBL Futurefoot, en charge de l'école des jeunes, prend du plaisir à négocier ces dettes. On a

on. ■